Association nationale de la meunerie française

Blés meuniers 2010 : nouvelles listes VRM et BPMF

Paris, le 16 avril 2010

Depuis plus de vingt ans, l'ANMF met tout en œuvre pour identifier et promouvoir les variétés de blé tendre qui présentent des valeurs boulangères et biscuitières aux caractéristiques attendues. La nouvelle édition « blés meuniers » souligne notamment l'importance accordée en 2010 aux blés de force.

Chaque année, les travaux conduits par la Commission matières premières de l'ANMF, en partenariat avec Arvalis et le CTPS, permettent le repérage précoce de variétés de blé tendre établi sur la base des résultats technologiques. De plus, leur valeur meunière et leur régularité sont des critères majeurs des variétés sélectionnées.

Les **besoins qualitatifs exprimés par la meunerie se sont traduits** en 2009/2010 par **une augmentation de plus de 15 % des emblavements des VRM**.
Cependant, la profession est préoccupée par les difficultés d'approvisionnement en blés de force et biscuitiers. Aussi, pour assurer le renouvellement des variétés recommandées dans ces catégories, l'ANMF a mis en observation (VO) 5 nouvelles variétés de blés de force et 3 blés biscuitiers.

► **Blés meuniers 2010 : évolution des VRM**

En 2010, les variétés **Arezzo, Phare, Premio** et **Valodor** (zone sud) complètent la liste des variétés recommandées pour les blés panifiables. De même, **Bologna** (zone sud) et **Segor** sont inclus dans les blés de force et **Glasgow** dans les blés biscuitiers.
En revanche, ont été retirées de la fiche « blés meuniers 2010 », en raison de quantités insuffisantes en multiplication, les variétés **Lona** et **Tamaro** pour les blés de force, **Ressor** pour les blés biscuitiers. Il est rappelé que les variétés restées plus de 3 ans VRM continuent d'être considérées VRM par les utilisateurs, ce qui est le cas de **Lona** et **Tamaro**.

Les nouvelles variétés mises en observation (VO) en 2010, sont **Aerobic, Goncourt** et **Sorrial** pour les blés panifiables, **Blasius, CH Nara, Forel, Siala** et **Togano** pour les blés de force, **Lear, Viscount** et **Warrior** pour les blés biscuitiers, et enfin **Pannonikus** pour les blés biologiques. Les variétés **Chevalier** et **Stefanus** ont été retirées de la liste des VO biologiques.

Cette année, les variétés admises dans les essais ANMF/Arvalis sont **Aligator, Aprilio, Farmeur, Flaubert** et **Prevert** pour les blés panifiables.

Les VRM sont une sélection restreinte de variétés de blés qui, utilisées pures, sont aptes à produire un pain français ou un biscuit d'excellente qualité. Les variétés de blé tendre qui sont inscrites en VRM apparaissent naturellement dans les contrats variétés pures mais également dans les mélanges et trouvent ainsi leur place en BPMF. **Les VRM concernent les semis de cette année pour les agriculteurs**.

► **Blés meuniers 2010 : évolution des BPMF**

Parmi les nouvelles inscriptions au catalogue, seules les variétés admises dans les essais ANMF/Arvalis de l'année apparaissent en BPMF.

Cette année, les nouvelles variétés sont **:**

- Blés panifiables : **Adagio, Aligator, Aprilio, Attitude, Boregar, Farmeur, Flaubert, Galopain, Illico, Plainedor, Prevert, Scor, Sirtaki, Solehio**
- Blés de force : **Blasius, CH Nara, Forel, Siala, Togano**
- Blés biscuitiers : **Lear, Viscount, Warrior**
- Blés biologiques : **Arezzo, Aerobic, Pannonikus, Togano**

Six variétés de la liste des blés panifiables ne sont plus admises dans les mélanges, comme annoncé lors de la campagne précédente, à savoir : **Charger, Dinosor, Isengrain, Mercato, Sankara, Timber**. En raison de leur faible emblavement ou non disponibilité sur le marché, ont été également retirées des listes : **Adequat, Bastide, Comodor, Frelon, Marcelin** et **Sublim** pour les blés panifiables**, Ressor** et **Robigus** pour les blés biscuitiers et **Aubusson, Quebon** et **Stefanus** pour les blés biologiques. De plus, **Paledor** est retirée des blés biscuitiers biologiques.

Les BPMF concerne la récolte 2010 pour les utilisateurs.

La meunerie française utilise près de 6 millions de tonnes de blé dont la majorité des achats se fait sur des mélanges de variétés « BMPF ». Pour la récolte 2010, les VRM représentent 46 % des surfaces cultivées. L'ANMF, par la publication des « Blés Meuniers » contribue à la grande qualité des blés français pour l'ensemble des utilisateurs sur le marché intérieur et à l'exportation.

Contacts Presse/

Matières premières : Nicolas Pérardel/T:01 43 59 45 06 - Email : n.perardel@anmf.glaboetie.org
Communication : Valérie Mousquès-Cami/T: 01 43 59 45 07 –
Email : v.mousquescami@anmf.glaboetie.org

Blés meuniers 2010

VRM *Variétés Recommandées par la Meunerie semis 2010*

- *Variétés recommandées*
- *Variétés en observation*
- *Variétés admises dans les essais ANMF/ARVALIS*

BPMF *Blés Pour la Meunerie Française récolte 2010*

- *Blés panifiables*
- *Blés de force*
- *Blés biscuitiers*
- *Blés biologiques*

Ce document a pour rôle de ***promouvoir les variétés adaptées à la meunerie*** pour la ***constitution des mélanges (BPMF)*** ou pour les ***contrats de variétés pures (VRM)***.

La majorité des achats des meuniers se font sur des mélanges de variétés « BPMF ».

Les listes des variétés de Blés meuniers sont revues et corrigées chaque année par la Commission Matières Premières de l'ANMF, et publiées avant la rédaction des nouveaux contrats.

ARVALIS Institut du végétal

Association nationale de la meunerie française

ANMF - 66 rue La Boétie - 75008 Paris
Tél. : 01 43 59 45 80 - Fax : 01 43 59 46 05
E-mail : anmf@anmf.glaboetie.org - www.meuneriefrancaise.com

Association nationale de la meunerie française

crédits photos : fotolia.com • conception - réalisation : agp communications T. 01 40 26 57 08

VRM - *Variétés Recommandées par la Meunerie Semis 2010 (récolte 2011)*

Les VRM sont une sélection restreinte de variétés de blés qui, utilisées pures, sont aptes à produire un pain français ou un biscuit d'excellente qualité.

Variétés Recommandées par la Meunerie (VRM)

Blés panifiables	Blés de force	Blés biscuitiers	Blés biologiques (2)
ALDRIC	ANTONIUS	BAGOU	ATARO
ALIXAN	BOLOGNA ZS	CROUSTY	CAPO
APACHE	GALIBIER	GLASGOW	ORPIC
ARLEQUIN	PIRENEO		PACTOLE
AREZZO	RUNAL		PIRENEO
AUBUSSON	SEGOR		RENAN
BERMUDE			SATURNUS
CAPHORN			
CEZANNE (1)			
HAUSSMANN			
MENDEL			
NIRVANA			
PHARE			
PREMIO			
SELEKT			
SOISSONS (1)			
VALODOR ZS			

Variétés en Observation (VO)

Blés panifiables	Blés de force	Blés biscuitiers	Blés biologiques (2)
AEROBIC	BLASIUS	AMBITION	LUDWIG
EUCLIDE	CH NARA	LEAR	LUKULLUS
EXELCIOR ZS	FOREL	VISCOUNT	PANNONIKUS
GONCOURT	SIALA	WARRIOR	
SORRIAL	TOGANO		

Variétés admises dans les essais ANMF/ARVALIS

Blés panifiables	Blés de force	Blés biscuitiers
ALIGATOR	–	–
APRILIO		
FARMEUR		
FLAUBERT		
PREVERT		

(1) Ce blé, à bon alvéographe et à bon taux de protéines, présente des défauts en panification française et doit être utilisé, par le meunier en mélange.
(2) Blés panifiables spécifiques pour l'agriculture biologique
ZS Zone Sud, en dessous d'une ligne La Rochelle-Annecy.

BPMF - *Blés Pour la Meunerie Française - Récolte 2010*

Les variétés « BPMF » sont des blés que la meunerie peut utiliser en mélange pour la panification ou la biscuiterie.

BPMF panifiables

Blés panifiables			
ACCOR	BOREGAR	GRAINDOR	PHARE
ADAGIO	CAMP-REMY	HAUSSMANN	PLAINEDOR
AEROBIC	CAMPERO	HYBRED	PREMIO
ALDRIC	CAPHORN	HYSUN	PREVERT
ALIGATOR	CCB INGENIO	HYXO	RICHEPAIN
ALIXAN	CEZANNE	ILLICO	SCOR
APACHE	CHEVALIER	INSTINCT	SELEKT
APRILIO	CORDIALE	INTERET	SIRTAKI
AREZZO	EPIDOC ZS	IRIDIUM	SOGOOD
ARLEQUIN	EUCLIDE	KALANGO	SOISSONS
ATTITUDE	EXELCIOR ZS	KORELI	SOLEHIO
ATTLASS	FARMEUR	MENDEL	SORRIAL
AUBUSSON	FIORETTO	MINOTOR	VALODOR ZS
AUTAN	FLAUBERT	NIRVANA	
AZIMUT	GALOPAIN	ORVANTIS	
BERMUDE	GONCOURT	PERFECTOR	

BPMF de force

Blés de force			
ANTONIUS	COURTOT	MONOPOL	SIALA
BLASIUS	ESPERIA	PIRENEO	TAMARO
BOLOGNA ZS	FOREL	QUALITY	TITLIS
BUSSARD	GALIBIER	RUNAL	TOGANO
CH NARA	LONA	SEGOR	

BPMF biscuitiers

Blés à tendance biscuitière			
AMBITION	CROUSTY	PALEDOR	WARRIOR
BAGOU	GLASGOW	SCIPION	
CLAIRE	LEAR	VISCOUNT	

BPMF biologiques

Blés convenant à l'agriculture biologique (sous réserve d'adaptation aux conditions agronomiques)			
ACHAT	CAPHORN	LUKULLUS	SATURNUS
AEROBIC	CAPO	ORPIC	SOISSONS
AREZZO	CEZANNE	PACTOLE	TAMARO
ATARO	CHEVALIER	PANNONIKUS	TOGANO
CAMP-REMY	LONA	PIRENEO	TRISO
CADENZA	LUDWIG	RENAN	

Les variétés VRM, variétés mises en observation et variétés admises dans les essais ANMF/ Arvalis :

- Variétés recommandées par la Meunerie (VRM)
- Variétés en observation par la Meunerie
- Variétés admises dans les essais ANMF/Arvalis

ZS : Zone Sud, en dessous d'une ligne La Rochelle-Annecy.

Recommandations

pour la conduite culturale des blés tendres

- **Suivre la charte de production du blé tendre Arvalis/Irtac.**
- **Pour les blés panifiables et de force, fractionnez vos apports d'azote pour assurer un taux de protéines adapté.**
  - Le 1er apport ne doit pas dépasser 60 kg/ha ;
  - Le 2ème apport s'effectue au stade « Epi à 1 cm » ;
  - Le 3ème apport, dont la quantité doit être décidée de préférence avec un outil de pilotage, s'applique entre la fin de montaison et le gonflement. C'est le stade le plus efficace pour améliorer la teneur en protéines sans préjudice sur le rendement.
  - Un 4ème apport est envisageable et peut être conseillé.
- **Ne moissonnez pas avant complète maturité pour assurer une bonne qualité.**

pour la qualité sanitaire des blés tendres

Les acteurs de la filière sont vivement encouragés à :

- être attentifs à la qualité sanitaire des blés, notamment vis-à-vis de la réglementation relative aux toxines de Fusarium,
- adhérer au plan de surveillance sanitaire des céréales de l'IRTAC,
- utiliser des outils de prédiction du risque mycotoxine à la parcelle et sur la zone de collecte.

Caractéristiques technologiques attendues par la meunerie

LES BLES PANIFIABLES	Protéines : 11,5 à 12,5%* Note de panification (NF V03-716) > 260 W > 170 P/L : de préférence P/L < 0,7 P/L > 2 à exclure
LES BLES DE FORCE	Protéines > 14% W > 350 Farinographe : Hydratation : 60% minimum Stabilité > 8 minutes
LES BLES A TENDANCE BISCUITIERE	0,3 < P/L < 0,5 W < 150 Blé soft Test Biscuitier satisfaisant
LES BLES PANIFIABLES ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Protéines > 10,5%* Note de panification (NF V03-716) > 230 W > 140

* à préciser en fonction des variétés

Ces caractéristiques concernent les lots destinés à la meunerie, qu'ils soient constitués d'une seule variété pure ou d'un mélange de variétés.

Critères de sélection des Blés meuniers

Les variétés sont sélectionnées selon leur qualité technologique, leur valeur meunière, leur régularité année après année sur l'ensemble de leur zone de culture et leur disponibilité nationale.

Sélection des BPMF :

Les variétés « BPMF » sont des blés qui, en mélange, garantissent une qualité adaptée aux utilisations en meunerie : panification, blés de force, biscuiterie ou blés biologiques.

Parmi les nouvelles inscriptions au catalogue, seules les variétés admises dans les essais ANMF/ARVALIS apparaissent en tant que BPMF.

Seules les variétés dont les superficies nationales cultivées sont significatives figurent sur la liste des BPMF panifiables.

Sélection des VRM :

Les VRM sont une sélection restreinte de variétés de blés qui, utilisées pures, sont aptes à produire un pain français ou un biscuit d'excellente qualité. Elles trouvent ainsi naturellement leur place en tant que BPMF.

Avant d'être inscrites parmi les **VRM**, les variétés suivent majoritairement 2 étapes successives de sélection :

- sur la base de 2 années d'études avant inscription au catalogue officiel, elles sont choisies pour une année d'expérimentation dans les **essais ANMF/Arvalis.**
- ensuite elles peuvent être **mises en observation**, pendant 2 ans au maximum, afin de permettre aux meuniers de les tester.

Les variétés restées en VRM plus de 3 ans continuent d'être considérées comme des VRM par les utilisateurs même si certaines sont retirées de la liste pour des raisons de disponibilité nationale (liste disponible sur demande).

Sélection des variétés pour l'agriculture biologique :

Les variétés adaptées à l'agriculture biologique sont sélectionnées sur avis d'experts selon leurs qualités technologiques en panification ou en biscuiterie dans le contexte particulier du mode de production biologique.

Ces variétés se retrouvent dans 2 catégories qui peuvent contenir des variétés panifiables et biscuitières :

- **les VRM spécifiques pour l'agriculture biologique**,
- **les BPMF convenant à l'agriculture biologique** sous réserve d'adaptation aux conditions agronomiques.

Critères d'utilisation des Blés meuniers

La présence dans un lot de BPMF panifiables, de variétés BPMF biscuitières ou de variétés non inscrites dans une des listes BPMF, entraîne le déclassement du lot complet.

Un collecteur agréé pourra proposer à la vente un mélange BPMF dont il définira lui-même, à partir des variétés listées dans ce document, la composition variétale et les pourcentages de chacune des variétés. A contrario, l'acheteur pourra, de son côté, proposer un contrat énumérant les variétés dont il souhaite que soit composé son mélange.

Le contrat pourra, à la volonté des parties, comporter des spécifications technologiques telles que taux de protéines, notes de panification, etc... sachant que la note de panification est particulièrement importante.